

Le DÉVELOPPEMENT RURAL par le TRAVAIL DÉCENT

POUR LA CROISSANCE, L'EMPLOI PRODUCTIF, LE REVENU, DE BONNES CONDITIONS DE TRAVAIL, L'ÉGALITÉ DES CHANCES, LES DROITS, UNE VOIX, LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, LA RÉSILIENCE AUX CRISES, LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE



Bureau International du Travail

Thèmes

Notes d'orientation rurale

La gouvernance des migrations de main-d'œuvre pour le développement rural

Les migrations offrent à de nombreux foyers ruraux une stratégie pour leur subsistance. Cependant, elle peut aussi perturber l'emploi local, amoindrir la cohésion familiale et communautaire et engendrer des conditions de travail dangereuses et abusives. Les migrations peuvent être bénéfiques pour l'emploi, la croissance économique et la réduction de la pauvreté et leurs coûts minimisés, si elles sont bien réglementées. Il faut prêter une attention systématique à l'amélioration de la gouvernance des migrations et à l'intégration des migrations dans les stratégies de développement nationales.



© ILO/MI. Crozet

Faits et chiffres

- On estime que le nombre de personnes vivant hors de leur pays d'origine est passé de 155 millions en 1990 à 214 millions en 2010. Environ la moitié d'entre elles, la plupart des adultes, sont économiquement actives.¹
- Ces 50 dernières années, 800 millions de personnes ont migré des zones rurales à des zones urbaines.²
- Le manque de travail décent, associé à des disparités grandissantes concernant les revenus et la sécurité humaine, sont les principaux facteurs qui poussent hors des zones rurales. La dégradation des terres, une productivité agricole en baisse, des problèmes d'accès au crédit et aux terres arables, et la conversion des terres cultivées en faveur de l'agriculture capitaliste d'exportation contribuent à l'émigration rurale.
- En général, les émigrés gonflent les rangs de l'économie informelle dans les zones urbaines et à l'étranger.
- De nos jours, la moitié des migrants à travers le monde sont des femmes, et les travailleuses migrantes sont particulièrement en danger.³
- Les transferts de fonds en provenance des membres de la famille à l'étranger complètent le revenu des ménages ruraux. Dans certains pays d'origine comme le Sénégal, les transferts des migrants représentent jusqu'à 70 pour cent des revenus des ménages.⁴ Les flux des transferts vers les pays en développement officiellement enregistrés étaient estimés à 325 milliards de Dollars en 2010.⁵

Pourquoi il faut agir

Dans les pays d'origine...

- Les migrations peuvent réduire les pressions sur les marchés locaux du travail, sur la terre, et sur les ressources naturelles, mais peuvent aussi engendrer des pénuries de main-d'œuvre dans les communautés rurales, obligeant les femmes et les enfants à remplacer les jeunes hommes absents, diminuant ainsi la productivité des ménages et aggravant les risques de travail des enfants.
- Le manque de travail dans les zones rurales intensifie l'émigration, ce qui exerce une pression sur les marchés du travail urbains ainsi que sur la qualité de vie dans les zones urbaines.
- La dégradation environnementale et les changements climatiques accélèrent le déplacement des populations rurales qui auraient autrement préféré rester dans leur région d'origine. Elles sont souvent contraintes de migrer à cause de besoins fondamentaux insatisfaits, tels que l'accès à des terres fertiles, des infrastructures adéquates et les services d'appui de base.
- La guerre, les violations massives des droits de l'homme et les grands bouleversements politiques provoquent aussi des déplacements de populations, notamment dans les zones rurales.

Dans les pays d'accueil...

- Les migrations aident à compenser les conséquences du vieillissement des populations et du déclin de la main-d'œuvre dans les pays d'accueil. Elles répondent aussi aux besoins en main-d'œuvre des zones rurales, y compris dans l'agriculture, les mines, la construction d'infrastructures et d'autres activités.



© IFAD/F. Mathiot

- Des migrations des travailleurs qui ne sont pas réglementées veulent souvent dire des niveaux élevés d'abus et d'exploitation des migrants, et mènent à une compétition inéquitable lorsque certains employeurs profitent des travailleurs migrants sans protection.
- L'absence de mesures non-discriminatoires et d'intégration exacerbe les tensions sociales entre les nouveaux venus vulnérables et les populations locales.
- En temps de crise économique, les pays de destination tendent à restreindre davantage l'immigration, malgré une réelle demande de travailleurs dans certains secteurs.
- Les travailleurs migrants sont souvent tenus pour responsables des niveaux élevés de chômage chez les travailleurs originaires des pays d'accueil, ce qui entraîne des conflits sociaux.
- Dans les pays d'accueil, les migrants aident à faire face à l'évolution des besoins en termes de main d'œuvre et de compétences résultant des progrès technologiques, des changements des conditions du marché et des transformations des méthodes industrielles et de l'organisation du travail.

Encadré 1

Les transferts de fonds des migrants

Les transferts de fonds sont des revenus personnels que les travailleurs migrants vivant à l'étranger envoient dans leur pays d'origine. Ils reflètent la part généralement modeste des revenus restant une fois que les migrants ont couvert les frais courants et de logement, les dépenses professionnelles et personnelles et, souvent, le remboursement de prêts contractés pour les coûts de recrutement et de transport. Les compétences et la connaissance acquises dans les pays d'accueil sont aussi considérées comme des transferts lorsque les migrants les apportent ou les transmettent à leurs pays d'origine.

La plupart des transferts financiers vont directement aux familles des migrants, qui les utilisent pour satisfaire les besoins de base, principalement l'alimentation, le logement, l'éducation et les soins de santé. Ces dépenses rehaussent le capital humain tout en accroissant la demande locale pour des biens et services comme la construction et la scolarisation.

Afin de renforcer la contribution de ces fonds au développement, la gouvernance des migrations doit :

- s'assurer que les migrants ont des conditions de travail décentes et reçoivent leurs salaires
- s'assurer que les transferts d'argent internationaux soient de coût abordable, sûrs et fiables
- encourager un usage productif à la fois des transferts financiers et des transferts de connaissances

- De nombreux migrants travaillent dans les zones rurales des pays d'accueil, souvent dans les trois secteurs les plus dangereux : l'agriculture, les mines et la construction, et souvent sans la protection de la sécurité et santé au travail (SST).
- La nature même du travail qui s'offre aux travailleurs migrants (souvent temporaire, saisonnier ou informel) les expose aux emplois dangereux, salissants et dégradants, occasions d'exploitation et d'abus.
- Le manque de protection des droits et de conditions de travail décentes pour les migrants, et l'insuffisance de réseaux officiels entre l'offre et la demande de main-d'œuvre entraînent des abus et l'exploitation. Par exemple en Europe, les taux d'accidents et de mortalité au travail des travailleurs étrangers sont deux fois plus élevés que ceux des travailleurs de souche.
- Les travailleurs migrants temporaires, particulièrement dans l'agriculture, ont peu voire pas d'accès à une couverture sociale.

Orientations pour l'action

Rendre les zones rurales résilientes et riches en emplois

- Investir dans l'infrastructure socioéconomique, y compris les écoles, les routes et les installations de transformation et de fabrication pour relier les producteurs ruraux aux marchés urbains et mondiaux, rendant ainsi les sources de revenus rurales plus viables économiquement.
- Stimuler l'investissement à la fois dans les micro, petites et moyennes entreprises (MPME) agricoles et non agricoles qui créent des emplois et améliorent les revenus.
- Élaborer des programmes de travaux publics à haute intensité de main-d'œuvre qui protègent l'environnement par la reforestation, la prévention de l'érosion et le maintien des bassins versants. Soutenir des activités telles qu'une irrigation améliorée et des routes qui peuvent créer des emplois, des revenus et des compétences supplémentaires pour les communautés rurales.
- Soutenir les petites exploitations et les fermes familiales en facilitant l'accès à la terre, au crédit, à un matériel agricole abordable et à des intrants tels que les engrais, les pesticides et les semences.
- Encourager et soutenir le développement de coopératives, qui peuvent accroître la productivité et les revenus, négocier collectivement de meilleurs prix pour les semences, les engrais, le transport et le stockage, mobiliser des capitaux, mettre les connaissances en commun, réaliser des économies d'échelle, accroître leur influence sur le marché et aider à pénétrer les chaînes de valeur.
- Offrir un environnement propice et des incitations à l'investissement productif des transferts sociaux et financiers dans les zones rurales. Cela inclut : faciliter le transfert de compétences et de technologies de même que réduire les coûts des transferts.

Renforcer les capacités des jeunes et des femmes des zones rurales

- Envisager des mesures d'incitations appropriées pour encourager les jeunes à devenir des membres actifs et impliqués dans leur communauté. Leur donner le droit à la parole et un rôle dans les organisations communautaires locales.
- Fournir des conseils sur l'orientation professionnelle aux jeunes, en rapport avec des perspectives de formation et d'emploi dans leurs communautés.
- Concevoir une formation qui renforce les capacités humaines par l'éducation, des ateliers de formation, l'orientation professionnelle, et un appui à

Encadré 3

l'entreprenariat, en plus de services comme le crédit.

Développer une gouvernance des migrations cohérente et complète (dans les pays d'origine et d'accueil)

- Le Cadre multilatéral pour les migrations de main-d'œuvre de l'OIT offre un programme exhaustif de principes et de directives pour la gouvernance et les politiques nationales.⁶
- Établir un cadre politique et administratif national complet avec pour éléments-clés :
 - ♦ L'amélioration de la collecte et de l'analyse des données sur les marchés du travail, les compétences, et autres facteurs essentiels à la formulation et la mise en œuvre de politiques des migrations appropriées
 - ♦ La recherche et l'analyse relatives à l'impact des migrations de travail sur la création d'emplois, la génération de capitaux, la protection sociale et la couverture de la sécurité sociale
 - ♦ L'établissement d'une coopération entre les gouvernements et les organisations d'employeurs et de travailleurs pour comprendre les besoins des marchés du travail, les tendances démographiques et les facteurs sociaux à la fois dans les pays d'origine et de destination
 - ♦ L'intégration des migrations dans les stratégies de développement nationales
 - ♦ La réglementation des pratiques d'embauche des travailleurs migrants, c'est-à-dire en assujettissant les services de recrutement et de placement à l'obtention d'une licence, en les supervisant, et en exigeant des contrats de travail écrits
 - ♦ L'information des migrants et migrants potentiels (et leurs employeurs) sur les droits de l'homme et les droits du travail, les obligations respectives des employeurs et le processus de migration (les opportunités d'emploi, conditions de travail, cadres juridiques, les conditions de vie et du monde du travail dans les pays de destination, les risques liés à la migration irrégulière tels que les abus, l'exploitation, le trafic, etc.)
 - ♦ L'offre d'une formation qualifiante aux migrants et aux migrants potentiels avant leur départ pour favoriser leur accès à un travail décent
 - ♦ Dès leur arrivée dans les pays de destination, l'offre aux travailleurs migrants d'informations d'orientation, y compris

Encadré 2

La bonne gouvernance des migrations de travail et les liens avec le développement

Un projet de l'OIT au Sénégal, en Mauritanie et au Mali (2009-2012) facilite des migrations ordonnées vers l'Espagne pour maximiser les bénéfices des migrations pour le développement. Il vise à assortir l'offre et la demande du marché du travail grâce à des plans de migration temporaire; à accroître l'employabilité des travailleurs migrants en soutenant des institutions de formation professionnelle; et à améliorer la formation dans les pays d'origine. Il encourage la réintégration effective des migrants dans les marchés du travail nationaux quand ils rentrent. Il a aussi élaboré, entre autres, des guides pour le départ, un guide pour le retour et des bases de données. Dans les zones rurales, il a renforcé les capacités des organisations de travailleurs à fournir des informations aux migrants potentiels et à leurs familles.

Étendre la sécurité sociale aux travailleurs migrants et à leurs familles

Le Projet de l'OIT « Stratégies pour l'extension de la protection sociale aux travailleurs migrants et à leurs familles, partants et à l'intérieur de l'Afrique » (2008-2011) renforce les capacités institutionnelles et mène des actions qui visent à offrir une couverture de sécurité sociale aux migrants venant de treize pays africains.

Dans une démarche similaire, le Fonds pour l'innovation en micro-assurance de l'OIT travaille avec le CERMES, un Institut de recherche français, pour tester la faisabilité de l'utilisation des transferts des travailleurs africains en France pour financer l'assurance maladie de leurs familles au Sénégal, au Mali et aux Comores.

Source : <http://www.africa-eu-partnership.org/node/1941>

des informations sur les conditions de travail et les droits y afférents, les services d'appui, et l'accès aux syndicats

- ♦ La mise en œuvre d'un cadre juridique pour lutter contre la discrimination et les inégalités de traitement au travail
- ♦ La promotion de l'intégration des migrants au sein des populations des pays d'accueil
- ♦ L'aide à l'adhésion des migrants aux syndicats, aux associations communautaires et aux organisations de travailleurs
- ♦ L'assurance que les mesures de protection sociale couvrent les emplois migratoires temporaires, informels, ou saisonniers et enclins à des déficits en matière de travail décent



© ILO/MI. Crozet

Assurer la protection des migrants dans les zones rurales

- Contrôler les conditions de travail et de vie et renforcer l'inspection du travail pour les travailleurs agricoles migrants, en particulier les travailleurs saisonniers ou temporaires.
- Faire en sorte que les travailleurs migrants peu qualifiés aient de meilleures conditions de travail et soient moins vulnérables à la maltraitance et à l'exploitation, en particulier ceux en situation irrégulière et dans l'économie informelle.

Le DÉVELOPPEMENT RURAL par le TRAVAIL DÉCENT

POUR LA CROISSANCE, L'EMPLOI PRODUCTIF, LE REVENU, DE BONNES CONDITIONS DE TRAVAIL, L'ÉGALITÉ DES CHANCES, LES DROITS, UNE VOIX, LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, LA RÉSILIENCE AUX CRISES, LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE



© FAO/F. Botis

- Développer des moyens pour détecter et prévenir le travail forcé, et pour identifier, soutenir, et protéger les victimes de trafic.
- Inclure les travailleurs migrants temporaires dans les régimes de sécurité sociale. Les dispositions devraient stipuler que la législation du pays d'origine et d'accueil s'applique, en matière de :
 - ♦ Paiement des indemnités d'accident du travail à l'étranger
 - ♦ Couverture médicale des personnes à charge qui demeurent dans le pays d'origine
 - ♦ Accumulation des droits en cas de renouvellement du permis du travail
 - ♦ Remboursement des cotisations des travailleurs

Le rôle de l'OIT

- L'OIT fait peser toute la gamme des aspects normatifs, de l'emploi, du marché du travail, de la protection sociale et du dialogue social du monde du travail, y compris la participation tripartite, sur les politiques et les pratiques des migrations.
- Les Conventions No. 97 et No. 143 de l'OIT sur les migrations pour l'emploi, ainsi que la Convention internationale sur la protection des droits de tous les

travailleurs migrants et de leurs familles de 1990, apportent les principes essentiels et l'orientation pour la formulation des lois, réglementations et politiques nationales pour régir la migration de travail de manière efficace. Par la supervision de ses Conventions, l'OIT apporte un appui technique concret aux gouvernements pour qu'ils adoptent et mettent en œuvre ces normes dans la législation et les pratiques nationales.

- Dans le monde entier, l'OIT mène des activités de renforcement des capacités, de coopération technique et de conseils en matière de migration de travail. Cela inclut des projets en Afrique, dans les Amériques, en Asie et dans la Communauté des Etats Indépendants (CEI) sur les questions des migrations, y compris celles en provenance et à destination des zones rurales, ainsi que des formations sur la migration des travailleurs.
- Les activités de la plupart des départements techniques de l'OIT abordent des aspects pertinents de la migration, depuis l'emploi international, à la mobilité des compétences, en passant par la promotion des coopératives en milieu rural pour les migrants et leurs communautés.

¹ BIT : *La migration internationale de main-d'œuvre : une approche fondée sur les droits* (Genève : 2010)

² FAO : T. Sakuyama : *The Roles of Agriculture, Project Brief No. 2* (Rome : 2007)

³ Conseil de l'Europe : *La migration économique, la cohésion sociale et le développement : Vers une approche intégrée* (Strasbourg : 2009)

⁴ FAO : *Du labour au labour : Liens entre les remises de fonds internationales et l'accès au foncier, document de travail LSP* (Rome : 2004)

⁵ Banque Mondiale: Ratha, D., Mohapatra, S., & Silwal: *An Outlook for Remittance Flows 2011-2012, Migration and Development Brief* (Washington : 2010)

⁶ BIT : *Cadre multilatéral de l'OIT pour les migrations de main-d'œuvre : Principes et lignes directrices non contraignants pour une approche des migrations de main-d'œuvre fondée sur les droits*, Voir :

<http://www.ilo.org/public/english/protection/migrant/areas/multilateral.htm>

Liens

- BIT : Programme des migrations internationales : <http://www.ilo.org/public/english/protection/migrant/>
- BIT : *Cadre multilatéral de l'OIT pour les migrations de main-d'œuvre : Principes et lignes directrices non contraignants pour une approche des migrations de main-d'œuvre fondée sur les droits* : <http://www.ilo.org/public/english/protection/migrant/areas/multilateral.htm>
- BIT : Good Practices Database - Labour Migration Policies and Programmes: <http://www.ilo.org/dyn/migpractice/migmmain.home>
- BIT : Profils d'actions antidiscriminatoires : http://www.ilo.org/public/english/protection/migrant/info/dbase_practices.htm
- BIT : Base de données sur les statistiques des migrations internationales de la main d'œuvre : http://www.ilo.org/public/english/protection/migrant/info/ilim_dbase.htm

Outils

- BIT : *Empêcher la discrimination, l'exploitation et l'abus des travailleuses migrantes : un guide d'information* (Genève : 2003)

http://www.ilo.org/employment/Whatwedo/Instructionmaterials/lang=en/docName=WCMS_116358/index.htm

- OSCE/OIM/BIT : *Manuel pour l'établissement de politiques de migrations de main-d'œuvre efficaces* (Genève : 2006) http://www.ilo.org/public/english/protection/migrant/download/osce_iom_medhandbook_en.pdf
- BIT : *En quête d'un travail décent : Les droits des travailleurs migrants : Manuel à l'usage des syndicalistes* (Genève : 2010) http://www.ilo.org/global/publications/ilo-bookstore/order-online/books/WCMS_120113/lang=fr/index.htm

Autres ressources

- BIT : *La migration internationale de main-d'œuvre : une approche fondée sur les droits* (Genève : 2010)
- Awad, I. : *The Global Economic Crisis and Migrant Workers: Impact and Response* (Genève, BIT: 2009)

Contact:

Programme des migrations internationales : migrant@ilo.org
Samia Kazi Aoul: kaziaoul@ilo.org

Auteurs: Patrick Taran et Samia Kazi-Aoul